

Reportage de la session finale de la Convention citoyenne sur la fin de vie

CONVENTIONS CITOYENNES

PUBLIÉE LE 07/05/2024

Près d'un an après la remise du rapport de la Convention citoyenne sur la fin de vie organisée par le Conseil économique, social et environnemental, la dernière session s'est tenue les 26 et 27 avril.

« *Cette dernière session clôt un parcours démocratique extraordinaire et ouvre des horizons nouveaux pour notre démocratie.* » [Thierry Beaudet](#), Président du Conseil économique social et environnemental

Les 26 et 27 avril 2024 s'est tenue la dernière session de la Convention citoyenne sur la fin de vie. Les citoyennes et les citoyens se sont réunis au CESE un peu plus d'un an après la remise de leur travaux pour échanger avec le Président de la République, Emmanuel Macron, la ministre du Travail, de la Santé et des solidarités Catherine Vautrin, la députée Agnès Firmin Le Bodo, présidente de la commission spéciale à l'Assemblée nationale pour l'examen du projet de loi relatif à l'accompagnement des malades et de la fin de vie, et la ministre déléguée en charge du Renouveau démocratique Prisca Thevenot.

Suivez les citoyennes et les citoyens pour [un reportage](#) au cœur de ce dernier week-end de la Convention citoyenne sur la fin de vie.

« *J'ai l'impression que depuis la fin de la Convention citoyenne, je n'ai pas arrêté de réfléchir à ce sujet. D'abord, parce qu'on a fondé une association, qui s'appelle Les 184* » explique Véronique.

Pour Antonin également membre de la Convention et de l'association : « *L'idée c'est de continuer à travailler tous ensemble et faire une montée en compétences* ».

Pour le CESE il était important de permettre aux citoyennes et aux citoyens de valoriser l'expérience de long terme qu'ils ont vécue lors de la Convention citoyenne et qui peut ouvrir la voie à des évolutions dans leur vie professionnelle et personnelle. Ce sont ainsi plus de trente compétences liées à la participation citoyenne qui figurent dans le référentiel construit avec [Diagoriente](#) qui a déjà certifié les compétences d'une cinquantaine de citoyens volontaires de la Convention.

« *C'est la fin d'un cycle qui a été très puissant sur le plan démocratique. Cette aventure de la Convention citoyenne a été extrêmement puissante. Elle est finie. Cela ne veut pas dire que les individus qui l'ont composée, les individus qui l'ont organisée, qui l'ont accompagnée, s'arrêtent, arrêtent de s'engager* », Claire Thoury, présidente du comité de gouvernance de la Convention citoyenne sur

la fin de vie et membre du CESE.

Pour Hugo, citoyen tiré au sort : « Cette convention a réveillé ce goût de la démocratie participative, ce goût d'être acteur dans la société ».

Voir le reportage

La Convention citoyenne sur la fin de vie, c'est quoi ?

Annoncée par le Président de la République le 13 septembre 2022, la Convention citoyenne sur la fin de vie a réuni des citoyennes et citoyens dont les travaux ont eu vocation à éclairer la question suivante :

« Le cadre d'accompagnement de la fin de vie est-il adapté aux différentes situations rencontrées ou d'éventuels changements devraient-ils être introduits ? »

Au cours de 9 sessions de travail, les participants ont eu pour mission, grâce à une information éclairée, d'approfondir les aspects de cette question pour construire du dialogue, débattre, et enfin esquisser des perspectives et des consensus.

La Convention citoyenne sur la fin de vie en quelques chiffres :

?184 citoyennes et citoyens tirés au sort

?1 question

??9 sessions

? + de 60 personnes auditionnées

?1 rapport

La Convention s'est nourrie de l'expertise et de l'expérience de l'ensemble des parties prenantes, en particulier avec des professionnels, par exemple les équipes des soins palliatifs qui sont régulièrement confrontées à la fin de vie, dans leur pratique et leur quotidien.

En savoir plus sur la Convention citoyenne sur la fin de vie